

Education: Blanquer veut développer le recrutement ciblé des professeurs

Paris, 30 août 2018 (AFP) -

Le ministre de l'Education veut développer le recrutement ciblé des professeurs afin de "dynamiser" leur carrière et donner "un peu d'air au système", a-t-il annoncé dans un entretien à l'hebdomadaire l'Obs publié jeudi.

"Dès cette année, nous renforcerons la dimension humaine" du recrutement des professeurs, a expliqué Jean-Michel Blanquer. "Les écoles, les collèges et les lycées pourront demander la création de postes à profil échappant à l'affectation aveugle de la machine."

A l'heure actuelle, les mutations et affectations des professeurs sont régies de manière informatique selon un système de points et d'ancienneté.

"Ce que nous voulons, c'est donner un peu d'air au système, permettre aux enseignants qui le souhaitent de suivre des parcours plus singuliers. Et qu'on ne caricature plus l'Education nationale en pachyderme préhistorique", a ajouté le ministre, à quelques jours de la rentrée scolaire lundi.

Pour mettre en place ce nouveau mécanisme qui pourrait concerner jusqu'à "10%" des recrutements, le gouvernement entend développer des systèmes de ressources humaines "de proximité", déployés au sein même des établissements.

M. Blanquer a par ailleurs réaffirmé qu'une part de la prime annuelle accordée dès la rentrée aux enseignants des écoles et collèges des réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+), promesse de campagne d'Emmanuel Macron, serait conditionnée aux bons résultats des équipes pédagogiques.

"Cela implique de contractualiser avec l'établissement sur des objectifs, et de pouvoir s'assurer que lesdits objectifs sont bien atteints. L'instance d'évaluation indépendante qui sera mise en place en 2019 contribuera à cette logique", a affirmé le ministre.

Les personnels de l'Education nationale exerçant dans des quartiers très défavorisés (REP+) doivent toucher une première prime annuelle de 1.000 euros dès la rentrée, avant une montée en charge progressive qui pourra aller jusqu'à 3.000 euros par an.

Cette prime, qui a pour objectif d'accroître l'attractivité des postes, doit s'ajouter à celle de 2.315 euros annuels instaurée par le gouvernement précédent pour les enseignants de REP+.

awa/ito/jt/kp

Afp le 30 août 18 à 09 32.